

Entretien des arbres et des arbustes en haie brise-vent et bandes riveraines sous paillis de plastique



Désherbage

Bien que le paillis de plastique serve de barrière physique contre les mauvaises herbes, la fauche des mauvaises herbes peut être nécessaire, afin qu'elles ne dépassent pas les plants en hauteur. Tôt en saison ou à l'automne, la fauche peut s'effectuer avec une tondeuse à gazon, une débroussailluse ou une faucheuse installée sur un tracteur.

Protection contre les rongeurs



Des protecteurs en plastiques blancs seront installés aux arbres feuillus suite à la perte de feuilles (automne 2019). Les protecteurs en spirales peuvent rester sur les arbres lors de leur croissance et n'ont pas à être changés.



Protection contre les insectes et les maladies



Des arbres adaptés au climat et au sol qui sont bien entretenus résisteront mieux aux problèmes liés aux insectes et aux maladies. Toutefois, malgré ces précautions, les haies brise-vent et les bandes riveraines ne sont pas immunisés face à ces désagréments. Il importe donc de les inspecter avec soin et d'intervenir au besoin.

Taille d'arbres et d'arbustes



Il est recommandé de tailler les arbres des haies brise-vent et des bandes riveraines dès la deuxième année suivant l'implantation, afin d'éviter le développement de branches mal positionnées (branches se dirigeant vers les champs).

Les outils utilisés doivent être bien affûtés, car les coupes doivent être franches, nettes, sans déchirures et écrasement. Cela permet d'assurer une meilleure cicatrisation, tout en diminuant grandement les risques d'infections. Lors des coupes, il est primordial de respecter les bourrelets cicatriciels, afin de permettre une cicatrisation rapide.

Il est important de désinfecter la lame de vos outils avec de l'alcool à friction ou de l'alcool à bois avant de débiter la taille et à chaque fois que vous changez d'arbre. Un vaporisateur (bouteille en "spray") peut être utilisé pour ce faire. Cela évite de transmettre d'éventuelles maladies d'un arbre à l'autre.

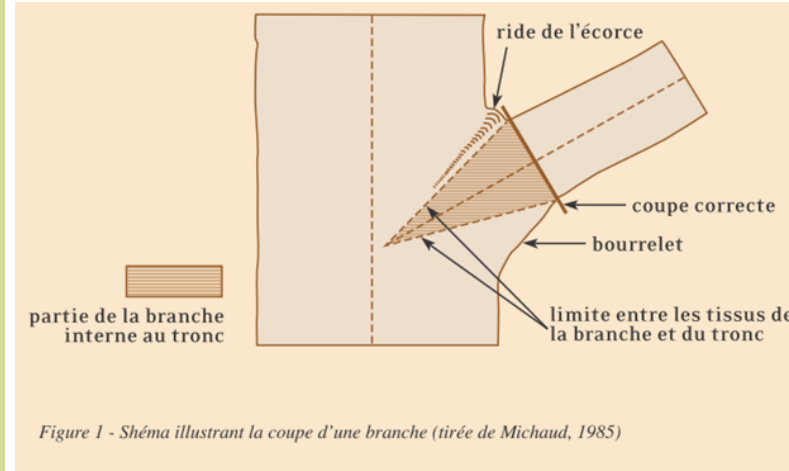


Figure 1 - Schéma illustrant la coupe d'une branche (tirée de Michaud, 1985)

L'entretien et la taille des arbres dans les bandes riveraines et haie brise-vent subventionnées par le MAPAQ sont admissibles à une subvention dans le cadre du programme prime-vert.



Cette fiche a été créée grâce au soutien financier de la Fondation de la faune du Québec (FFQ).

Pour plus d'information concernant la taille, nous vous invitons à consulter :

ENTRETIEN DES ARBRES EN HAIES BRISE-VENT ET BANDES RIVERAINES: TAILLE DE FORMATION ET ÉLAGAGE Note produite par CERFO : <http://www.cerfo.qc.ca/fileadmin/mediatheque/Agroforesterie/>

[Note entretien arbres HBV 2017.pdf](https://www.agrireseau.net/agroforesterie/documents/la%20taille%20des%20haies%20brise-vent_mootz_2008.pdf)

La taille des haies brise-vent « partez du bon pied » : https://www.agrireseau.net/agroforesterie/documents/la%20taille%20des%20haies%20brise-vent_mootz_2008.pdf

Entretien des haies brise-vent autour des bâtiments d'élevage et des cours d'exercice : http://www.accesporcqc.ca/nsphp/portail/publications/pub_dl.php?dir=487&download=entretienbrise-vent.pdf